



Résultats Baromètre Innovation NUMEUM

Novembre-Décembre 2024



Méthodologie & profil des répondants

Méthodologie

Notre étude dresse un état des lieux en France de l'innovation dans les entreprises de la filière numérique.

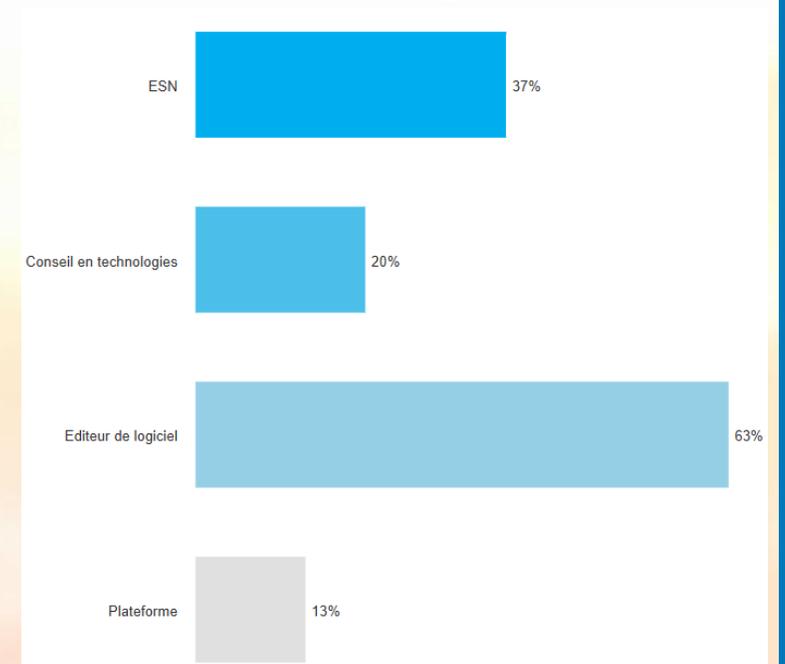
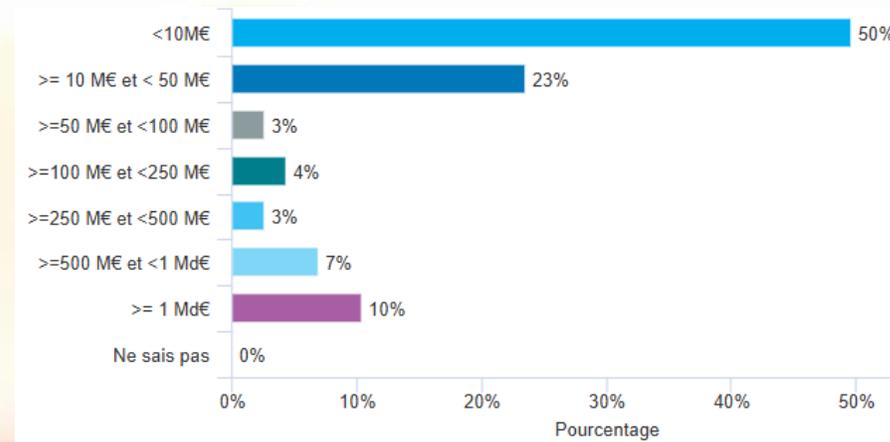
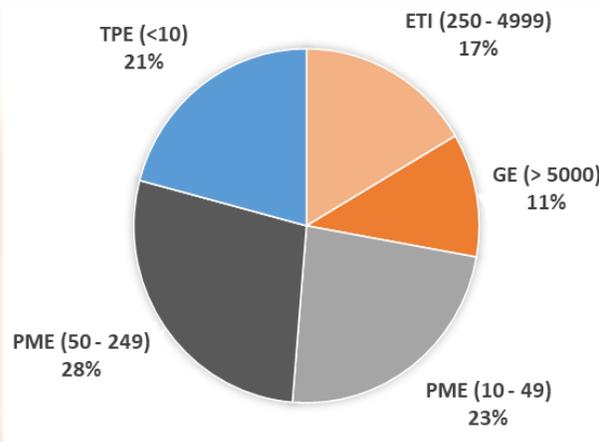
Ce panorama a été établi à partir des données collectées par NUMEUM et Ayming durant la période allant de novembre à décembre 2024 auprès d'un échantillon de 115 entreprises de toutes tailles, sur la base d'un questionnaire en ligne diffusé par NUMEUM.

Répondants

Des entreprises de toutes tailles ont répondu à notre enquête avec une répartition conforme à la réalité.

Tous les secteurs d'activité sont représentés avec une répartition assez conforme à la réalité des membres NUMEUM concernés par des investissements R&D.

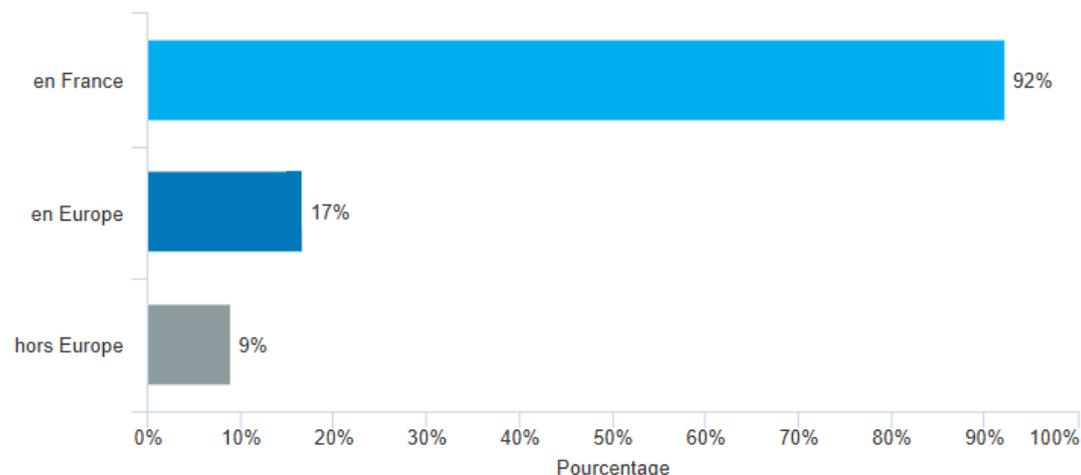
Taille, Chiffre d'Affaires , Secteur d'Activités des entreprises ayant répondu



Compétences internes

92% (=) des répondants déclarent que leurs partenaires R&D sont localisés en France.

Ces ressources externes sont localisées ... (plusieurs réponses possibles)



Nature de l'innovation

95% (=) des entreprises déclarent innover fréquemment ou occasionnellement sur leurs produits et/ou services.

84% (=) déclarent investir sur l'innovation scientifique et technique de façon occasionnelle à régulière.

Finalité de la R&D

Pour 96% (+5) des répondants, la finalité première de leur R&D est la **compétitivité**. La **montée en compétences techniques et scientifiques** est citée par 61% (+1).

Améliorer sa compétitivité

96% (+10)



ESN/ICT

96% (+2)

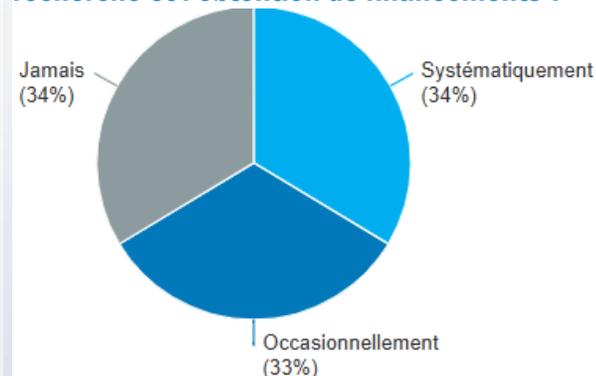


Editeurs de logiciel

67% (-2) des répondants déclarent s'appuyer sur des prestataires spécialisés pour obtenir des financements pour leurs projets de R&D.

49% (+8) déclarent utiliser des ressources externes type laboratoire public de recherche ou autres entreprises en R&D.

Accompagnement par un prestataire dans la recherche et l'obtention de financements ?



« Le lien fort et croissant entre la R&D menée par les entreprises et leur compétitivité est toujours souligné par nos adhérents.

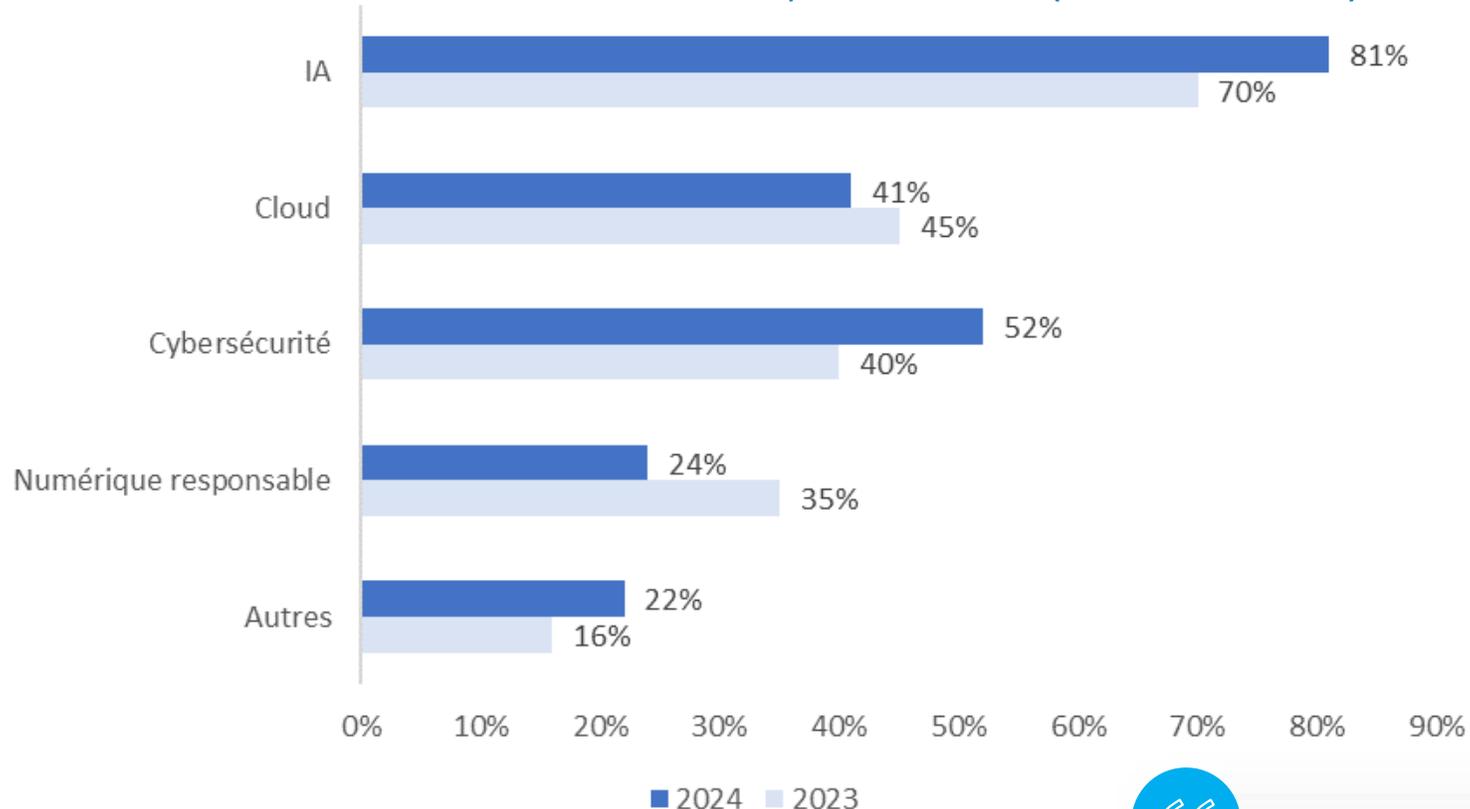
Cela est significativement vrai pour les ESN, particulièrement touchées par le ralentissement de la croissance. L'enjeu de compétitivité est fondamental pour elles dans ce contexte plus dur, marqué par une concurrence accrue. »



L'IA, plus que jamais, en tête des priorités d'investissement pour les entreprises du numérique

Avec une hausse de 10 points par rapport à l'année 2023, l'IA reste la priorité d'investissement en R&D la plus citée par les entreprises répondantes : **81% en 2024**.

Priorités d'investissement en 2024 en matière de R&D et/ou d'innovation ? (3 choix au maximum)

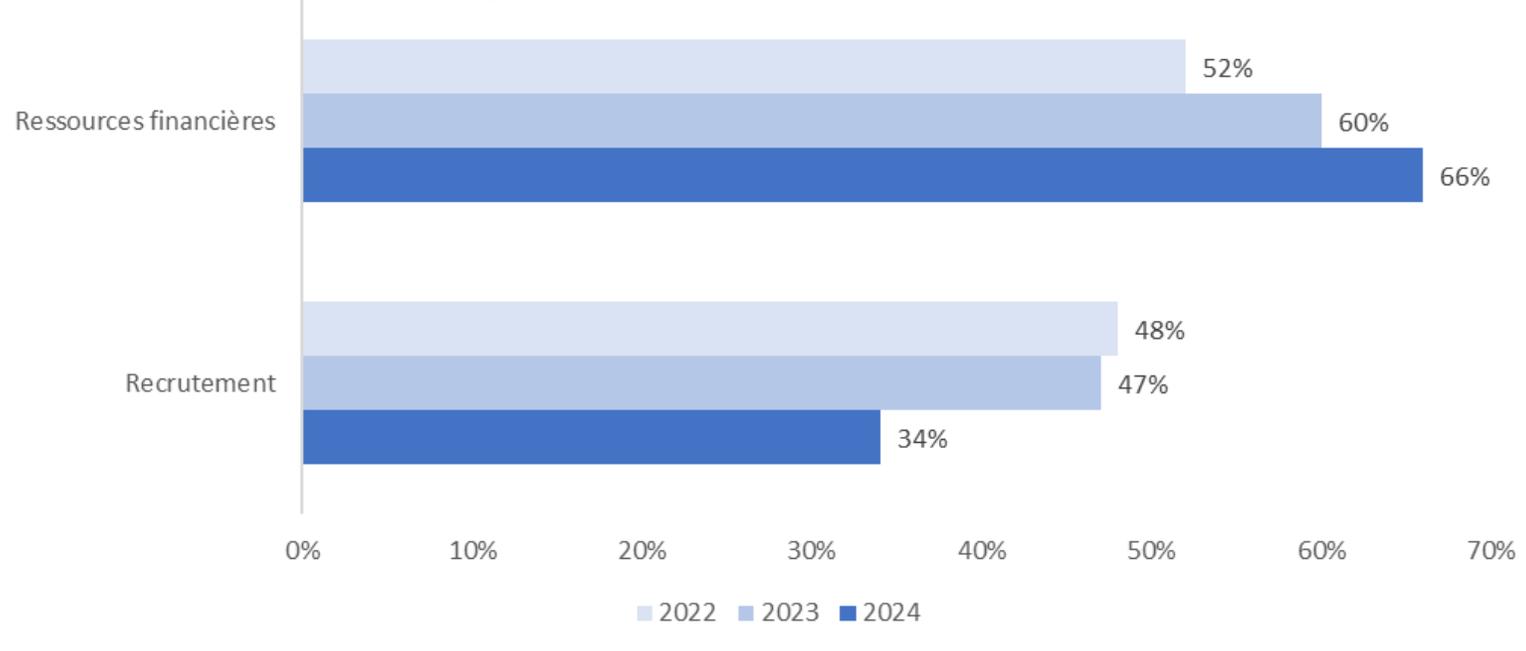


« Face à l'urgence de la prise en compte de l'IA des arbitrages en termes d'investissement R&D sont pris. La cybersécurité est le seul autre axe à progresser. L'ensemble des autres sujets sont en net recul par rapport à 2023. »

Le manque de ressources financières s'impose en 2024, et de loin, comme le frein essentiel à la R&D

En 2024, 79% (+3) des répondants estiment que les dispositifs du financement de l'innovation constituent un avantage compétitif pour leur entreprise.

Principaux freins rencontrés pour générer tout le potentiel de vos innovations (3 choix au maximum)



«Alors que l'accès et les montants des financements publics sont globalement salués par nos adhérents, ceux-ci pointent du doigt les ressources financières comme étant le principal frein à l'innovation. Cela posera un problème si cette source de financement venait à diminuer.

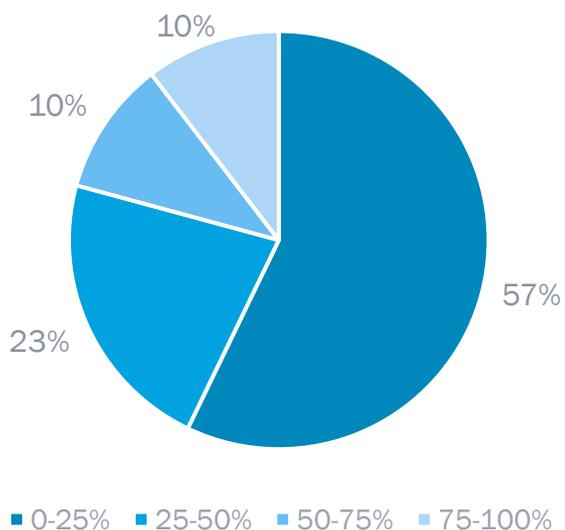
A l'inverse, 2024 est une année de croissance ralentie pour nos adhérents, ce qui a un impact direct sur leurs recrutements et réduit ainsi la part de nos adhérents citant ce point comme un frein dans leurs développements R&D.

Le CIR, dispositif essentiel, pour les effectifs de R&D en France.

L'innovation dans les effectifs

Pour plus de 40% des répondants, plus du ¼ de leurs effectifs de R&D sont éligibles et/ou financés par le CIR.

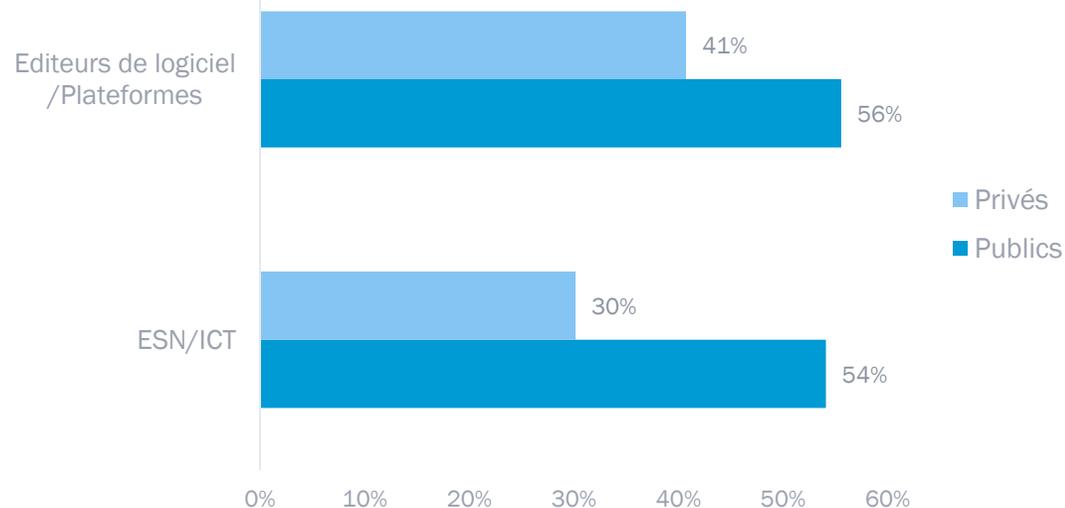
Part des effectifs R&D éligible et/ou financée par le CIR ?



Des financements privés qui restent difficilement accessibles

Comme en 2022 et 2023, moins de 40% des entreprises qui se sont exprimées jugent « facile à plutôt facile » l'obtention de financements privés. Ce constat est encore plus présent pour les ESN/ICT.

Facilité d'accès aux financements privés et publics (% de Oui et plutôt Oui)



« Au-delà du manque de ressources financières déjà évoqué, nos entreprises sont particulièrement sévères sur l'accès aux financements privés. Ce constat confirme la tendance observée en Europe d'une faiblesse de la recherche privée, notamment en comparaison avec les Etats-Unis.

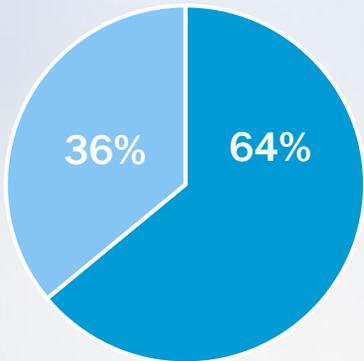
L'accès aux financements publics est, quant à lui, bien mieux perçu, une large part de nos entreprises disposant d'un effectif de R&D bénéficiant du CIR, Grandes Entreprises et PME confondues ».

Financements de la R&D et de l'innovation : un CII de plus en plus plébiscité

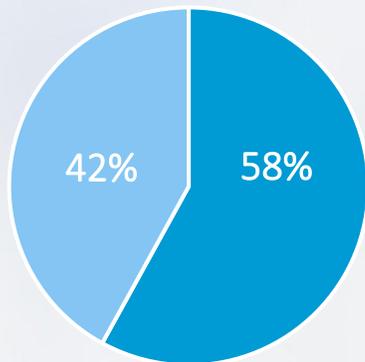
58% des PME répondantes ont mobilisé le **crédit impôt innovation (CII)** en 2024.

70% des entreprises déclarent mobiliser leurs fonds propres pour financer leur R&D. Il s'agit de la **1ère source de financement** de ce poste.

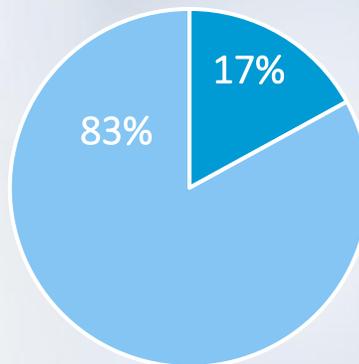
Crédit d'impôt Recherche



Crédit d'impôt Innovation

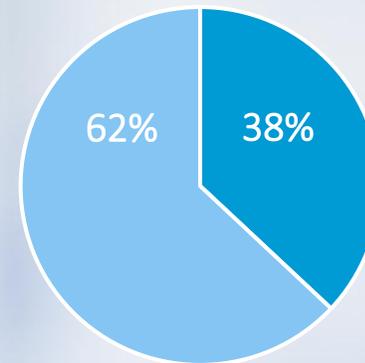


IP Box

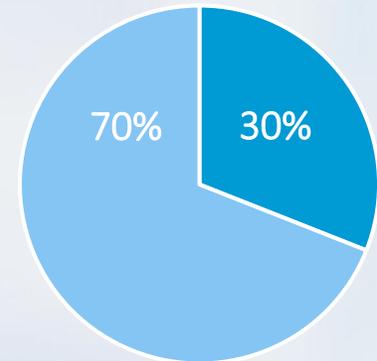


Subventions et avances remboursables

(Aide régionale, Bpifrance, ADEME, Europe, FEDER, FSE, Eurostar, Horizon Europe, ...)



Crédits bancaires dont Bpifrance



■ Non ■ Oui



«Alors que le sort du **Crédit impôt innovation** est l'objet de débat, il est à noter que c'est le seul dispositif dont l'usage a connu une évolution significative entre 2023 et 2024, avec +6 points. Il fait maintenant, au même titre que le **Crédit impôt recherche**, parti du panel des dispositifs utilisés par les entreprises et cela prouve sa légitimité.

Le dispositif **IP Box**, plus récent, continue à progresser auprès des entreprises éligibles. De manière générale, l'adoption croissante de ces dispositifs par les entreprises démontrent leur nécessité dans un contexte de faiblesse de la recherche privée en Europe»



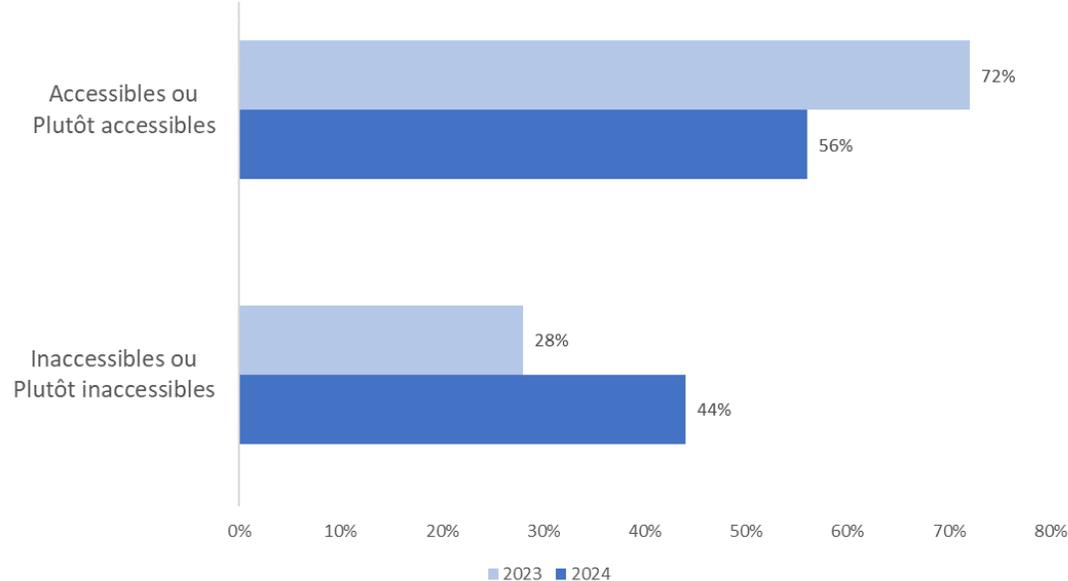
Innovier en France

64% des répondants s'étant exprimés indiquent qu'il est facile d'innover en France, cela représente **une baisse de 4 points** par rapport à 2023.

56% des entreprises s'étant exprimées, estiment les **dispositifs publics** accessibles ou plutôt accessibles, soit une baisse significative par rapport à l'année passée (- 16 points), ce qui est remarquable

43% (- 5) les jugent suffisants. Ce sentiment est en net diminution chez les ESN, 40% (-16) des ESN répondantes les juges suffisants.

Comment jugez-vous l'accessibilité des dispositifs publics de financement de la R&D et l'innovation ?

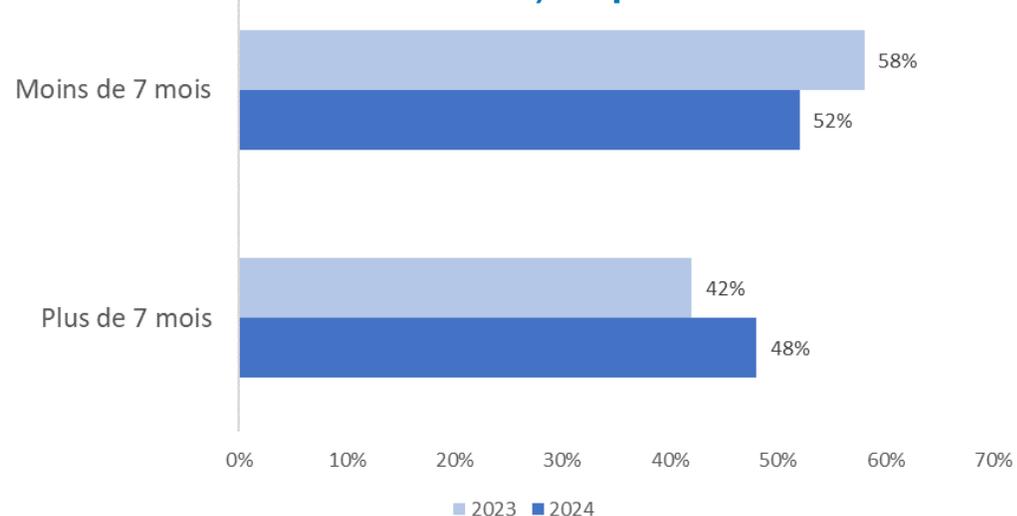


Autres freins, les délais de traitement par l'Administration

Nous pensons notamment aux délais pour obtenir les agréments CIR et CII ou la restitution des créances CIR/CII.

48% (+5) des PME ayant répondu à notre enquête évoquent un délai de remboursement de leur créance CIR/CII supérieur à 7 mois.

Délai de restitution de votre CIR/CII par l'administration



«Des délais de restitution toujours plus longs: bien que l'Etat ait en théorie 6 mois pour répondre à la demande, pour près de la moitié de nos adhérents, ces délais sont dépassés, avec des conséquences non négligeables ...»



*Dans un contexte de ralentissement économique, les entreprises du numérique sont confrontées à des défis majeurs en matière d'innovation et de R&D. Face à une concurrence accrue, il est crucial pour nos adhérents de se **différencier et d'être plus compétitifs** en investissant dans ces domaines. Cela est particulièrement vrai pour les ESN, qui doivent constamment innover pour répondre aux besoins changeants de leurs clients.*

*L'**intelligence artificielle (IA)** est considérée comme le segment le plus important du numérique en matière de R&D et d'innovation. Les entreprises qui investissent dans ce domaine seront en mesure de se démarquer et de prendre une longueur d'avance sur leurs concurrents. Cependant, cette priorité accordée à l'IA a pour conséquence de reléguer les autres sujets au second plan, à l'exception notable de la **cybersécurité**. Il s'agit donc d'un enjeu de stratégie et de positionnement majeur pour nos adhérents.*

*Pour maintenir leurs investissements dans l'innovation et rester compétitives, les entreprises du numérique ont besoin de **dispositifs de financement publics**. Les ressources financières étant clairement identifiées comme le principal frein à l'innovation, il est essentiel de maintenir les dispositifs publics de soutien à l'innovation qui ont fait leurs preuves, en particulier dans le contexte actuel de débats sur le budget de l'État. Le **Crédit d'Impôt Innovation (CII)** est un exemple probant de dispositif qui est de plus en plus utilisé par nos adhérents PME. Il serait contre-productif de modifier ce dispositif maintenant qu'il est largement répandu et adopté par ces entreprises, qui ont besoin de stabilité et de prévisibilité en matière de fiscalité de l'innovation.*

*Enfin, il est important de souligner que les PME adhérentes rencontrent des difficultés liées **aux délais de traitement de l'administration pour la restitution des créances CIR/CII**. Ces retards sont particulièrement préjudiciables dans le contexte actuel de ralentissement de la croissance et de trésorerie plus fragile. Il est donc crucial de trouver des solutions pour accélérer ces processus et soutenir les entreprises dans leur démarche d'innovation.*



Résultats Baromètre Innovation NUMEUM

Novembre-Décembre 2024

